

Marc-Antoine Caillot, *A Company Man:  
The Remarkable French-Atlantic Voyage of a Clerk  
for the Company of the Indies*  
édité et présenté par Erin M. Greenwald,  
traduit du français par Teri F. Chalmers,  
La Nouvelle-Orléans, The Historic New Orleans Collection,  
2013, xlii-182 p., 23 ill.

Sébastien Côté  
Université Carleton

Rarement une aussi belle occasion est-elle offerte aux chercheurs en sciences humaines de contribuer à leur discipline en modifiant ce qui semble immuable : son corpus. C'est pourtant ce qu'a permis l'étonnante apparition d'un manuscrit

inédit du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Relation du voyage de la Louisianne ou Nouvelle-France, fait par le Sr. Caillot en l'année 1730*, sur le marché des enchères en 2004. Acquis d'un vendeur anonyme par l'Historic New Orleans Collection au terme de presque 300 ans d'errance entre la France et la ville de Québec, le tout ponctué de zones d'ombres et de mystérieuses disparitions (p. xxxiv-xxxviii), le manuscrit illustré de Marc-Antoine Caillot s'ajoute à un ensemble de textes issus de l'Amérique coloniale française qui, comme le *Codex canadensis* de Louis Nicolas<sup>1</sup>, bouleversent le canon par intervalles depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Selon son éditrice, Erin M. Greenwald, « *Relation du voyage* represents an important new source for students of colonial Louisiana history and may be the field's most significant find in well over a century », et ce, notamment parce que le manuscrit fut « likely prepared for an intimate circle of friends ». Par conséquent, « [it] was never subjected to censorship by the company [of the Indies] or king ». Ainsi, comme elle le montre tout au long de sa présentation limpide et rigoureuse, cette relation constitue « an exceptional example of a fully narrative account, unhindered by the literary conventions of polite society » (p. xiii). De ces conditions de production découlent des épisodes rarement lus ailleurs, du récit détaillé de sa traversée de l'Atlantique au célèbre Mardi Gras louisianais. En raison de son format inhabituel, cette recension se fera en deux temps. Je traiterai d'abord brièvement du contenu et du travail éditorial,

---

<sup>1</sup> Louis Nicolas, *The Codex Canadensis and the Writings of Louis Nicolas : The Natural History of the New World / Histoire Naturelle des Indes Occidentales*, François-Marc Gagnon (éd.), Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2011.

avant de céder la parole à l'historienne, avec laquelle je me suis entretenu<sup>2</sup>.

Bien qu'il se présente sous la forme d'un journal, le contenu d'*A Company Man* consiste plutôt en un récit rétrospectif des aventures d'un employé de la Compagnie des Indes, entre le moment où il quitte Paris le 19 février 1729 et son départ définitif de la Louisiane, le 4 mai 1731. Entre ces deux dates, les rebondissements abondent. Tantôt Caillot reprend les lieux communs des relations de voyage de son époque, tantôt il se distingue de ses contemporains en dépassant les attentes, tant pour la narration que la description. Par exemple, là où les voyageurs ordinaires restent généralement fort évasifs, Caillot fait de son voyage de Paris à Lorient un véritable roman (17 pages !): humour, anecdotes galantes, beuveries, mésaventures équestres, états d'âme et recommandations touristiques, rien ne manque à ce préambule haut en couleur. Quant à la traversée, elle occupe une portion considérable de la première partie (p. 18-50), faisant la part belle aux figures imposées que sont le mal de mer, les poissons volants, les monstrueuses tempêtes qui incitent à la prière, les requins, la faim, la soif, le scorbut, les pirates et, bien sûr, le baptême en mer. Au final, l'ensemble dénote une maîtrise certaine du genre viatique, doublée d'une inclination naturelle pour le divertissement. En route, leur navire croise la Martinique, la Guadeloupe et Saint-Domingue, où l'équipage séjourne assez longtemps pour que Caillot soit mêlé à une histoire d'échange de coups de feu. Une fois libéré, le voyageur

---

<sup>2</sup> Entretien réalisé le 18 février 2014 à La Nouvelle-Orléans, dans les bureaux de l'Historic New Orleans Collection, grâce à une bourse de mobilité octroyée par le Centre de la Francophonie des Amériques (Québec).

aperçoit finalement le pays du Mississippi (p. 65-75), avant de décrire l'éprouvante navigation entre La Balize, point d'entrée du delta, et La Nouvelle-Orléans (16 juin-13 juillet 1729).

Quant à la seconde partie de la relation, elle se compose de descriptions relativement convenues des lieux (La Nouvelle-Orléans, fondée tout juste dix ans plus tôt par le Canadien Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, et les plantations des environs), des habitants (colons, dont plusieurs Canadiens, et Amérindiens), de la faune (alligators et maringouins) et de la flore (cyprès et laurier). Ces pages recourent les récits canoniques de la Louisiane coloniale et, malgré une apparence de déjà vu, les complètent parfois. Deux épisodes rapportés par Caillot occupent cependant une place unique dans le corpus louisianais, tant par leur sujet que par leur ampleur, à savoir le récit détaillé de la révolte des Natchez (p. 122-157) et la plus ancienne description connue du carnaval en Louisiane (p. 134 *sqq.*), à l'occasion duquel le narrateur se déguise en coquette. Mieux encore, à la recherche d'une véritable fête, ses camarades et lui s'invitent même à un mariage, où Caillot tombe encore une fois amoureux, cette fois d'une pensionnaire du couvent des ursulines de La Nouvelle-Orléans. Il va sans dire que la position centrale qu'occupe le narrateur dans le récit de ses aventures contribue à le rendre sympathique au lecteur, qui lui pardonne aisément ses faiblesses.

Tout au long de la traduction de Teri F. Chalmers, la lecture est enrichie par le travail éditorial d'Erin M. Greenwald, dont les 341 notes encyclopédiques éclairent le texte de Caillot en l'inscrivant d'emblée dans l'historiographie louisianaise. En raison de l'orientation de cette branche surtout états-unienne des études de l'Amérique coloniale française, les spécialistes

canadiens de la Nouvelle-France y trouveront une formidable mine d'érudition au sujet de la Louisiane. Enfin, on se réjouira de l'inclusion de nombreuses illustrations en couleurs, y compris des reproductions de pages manuscrites particulièrement spectaculaires extraites de la *Relation du voyage*. Bref, il s'agit là d'un ouvrage exemplaire pour tous les chercheurs de la discipline qui souhaitent faire le pont, sans compromis majeur, entre l'édition savante et le grand public cultivé.

### **Entretien avec Erin M. Greenwald**

**Sébastien Côté** - *Dans votre introduction, vous décrivez assez bien l'état général du manuscrit (p. xxxvi-xxxviii). Y a-t-il d'autres détails que vous auriez pu y inclure ou alors des faits récemment mis en lumière ?*

**Erin Greenwald** - Je crois que les informations essentielles s'y trouvent, du moins en ce qui concerne les aspects matériels. Bien sûr, comme dans tout manuscrit de cet âge, on y a trouvé des notes au crayon, de légères déchirures, des taches d'eau mineures ainsi que des traces de colle témoignant de tentatives de conservation antérieures. De plus, il nous est parvenu relié en un volume, qu'il partageait cependant avec un imprimé du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit *Alticchiero* de Giustiniana Wynne, comtesse de Rosenberg, et Bartolomeo Benincasa, dans une édition française de 1797 dédiée à Monsieur Huber, de Genève. Heureusement, le manuscrit a pu être restauré par le Conservation Center for Art and Historic Artifacts de Philadelphie, qui lui a rendu toute la grâce de sa jeunesse. En somme, il faut convenir qu'il s'agit là d'un document exceptionnel, sans la moindre page manquante, qui se démarque notamment par son écriture très assurée,

rendue par une calligraphie élégante et, surtout, lisible sans effort. Autre qualité frappante, l'ensemble se révèle d'une constance remarquable. Il est donc exclu que ce soit un brouillon ou une version intermédiaire. Bref, que le manuscrit soit de la main de Caillot ou d'un autre commis de la Compagnie des Indes, ce que je n'ai pu établir hors de tout doute malgré cinq années de recherches, il fut assurément mis au propre par un professionnel pour être lu par les proches de Caillot.

**S.C.** - *En comparaison des autres manuscrits du XVIII<sup>e</sup> siècle conservés à la Historic New Orleans Collection (HNOC), où se classe-t-il ?*

**E.G.** - Notre collection possède effectivement d'autres manuscrits du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais rien de comparable à la relation de Caillot. La qualité du papier (le même que celui privilégié par la Compagnie des Indes), constante du début à la fin, le soin apporté à la calligraphie, la beauté des aquarelles, bref l'aspect luxueux de l'ensemble le place au sommet. Je voudrais rappeler que, dans les circonstances, son état de conservation est extraordinaire. Il est vrai que nos autres manuscrits du XVIII<sup>e</sup> siècle n'avaient pas la même vocation, d'où leur facture moins soignée, plus conforme aux besoins de communication ordinaires.

**S.C.** - *Vous venez de le dire, Caillot (ou, du moins, son secrétaire) accordait une attention particulière à la calligraphie. D'ailleurs, les reproductions publiées dans votre livre (notamment, les planches 1 à 6) le montrent sans ambiguïté. Dans ce contexte, avant même d'entreprendre la traduction, comment la transcription du texte original s'est-elle déroulée ?*

**E.G.** - À merveille, je dirais. Néanmoins, je dois préciser qu'elle s'est faite en deux temps. C'est-à-dire qu'au moment de l'acquisition en 2004, une transcription accompagnait le manuscrit. Nous ignorons à qui nous la devons, mais elle date fort probablement de l'époque où le document était conservé aux Archives nationales du Québec. Au départ, la traductrice, Teri Chalmers, et moi-même nous sommes fiées à cette transcription, qui de prime abord constituait un outil de travail très utile. Très vite, cependant, nous avons remarqué de petites erreurs, voire des omissions et des incongruités, qui nous ont mis la puce à l'oreille. Si bien que nous avons rapidement dû réviser la transcription d'un bout à l'autre. Cela dit, puisque le manuscrit est de bonne main, l'établissement du texte n'a posé aucune difficulté particulière. Ma traductrice en a affronté de bien plus redoutables, ce qu'elle raconte dans sa note (p. xli-xlii) ! Par exemple, il nous a fallu cinq versions avant d'être pleinement satisfaites de la traduction. C'est-à-dire que nous voulions rendre fidèlement le style et le vocabulaire de Caillot et rester au plus près de son époque, en évitant autant que possible de produire une traduction archaïsante. Ainsi, pour garantir aux lecteurs du XXI<sup>e</sup> siècle une traduction accessible, nous avons choisi de normaliser l'orthographe et la ponctuation (elles ne le sont évidemment pas dans le manuscrit) et d'observer les règles de grammaire de l'anglais moderne.

**S.C.** - *Est-ce que la HNOC a eu l'occasion d'éditer des manuscrits par le passé ? Si oui, a-t-elle procédé de la même façon ?*

**E.G.** - En fait, d'autres manuscrits de la collection ont été édités à divers endroits, mais c'est la première fois qu'un projet de cette envergure est réalisé sous l'égide de notre institution. Bien sûr, nous avons publié *A British Eyewitness at the Battle of*

*New Orleans: The Memoir of Royal Navy Admiral Robert Aitchison, 1808-1827* (éd. Gene A. Smith, 2004), mais ce manuscrit n'impliquait pas de traduction. Comme le musée organise cinq ou six expositions par an et que nous disposons d'une maison d'édition qui publie tant des catalogues que des beaux livres qui mettent en valeur nos fonds, nous avons jusqu'ici privilégié cette vocation muséale. Je pense ici à *Common Routes: St. Domingue-Louisiana* (2006), un catalogue d'exposition, mais aussi à d'ambitieux ouvrages de référence comme *Charting Louisiana: Five Hundred Years of Maps* (2003) ou *Furnishing Louisiana: Creole and Acadian Furniture, 1735-1835* (2010). Avec l'acquisition du manuscrit de Caillot, il a fallu penser autrement. En effet, il ne s'agissait pas de publier un catalogue reproduisant des tableaux et des cartes anciennes, mais bien de ramener à la vie un texte oublié, voire perdu, depuis près de trois cents ans. Tout cela à l'aide d'une traduction contemporaine. Disons que c'était un très beau défi !

**S.C.** - *Je vous le concède. Vous êtes historienne, qui plus est spécialisée dans un domaine parfaitement adapté à la relation de Caillot. Cela dit (et cette question est à prendre avec humour !), aviez-vous pensé que vous feriez un jour ce genre de travail, que les littéraires préfèrent normalement garder pour eux ?*

**EG** : Absolument pas ! En fait, j'avais déjà commencé à rédiger une thèse de doctorat en histoire sur un sujet vaguement apparenté lorsque le projet s'est présenté à moi. On peut dire que j'ai eu le coup de foudre pour le manuscrit ! Blague à part, ce travail d'édition reflète assez bien ma formation : baccalauréat et maîtrise en français (littérature francophone), puis maîtrise et doctorat en histoire. Le changement de discipline m'a permis d'aborder autrement des sujets qui

m'étaient chers, sans jamais oublier mon récent passé de littéraire ! En fin de compte, et j'espère que vous serez d'accord avec moi, l'édition d'un manuscrit comme celui de Caillot (ou tout autre de la même époque) se situe au croisement des études littéraires et de l'histoire.

**S.C.** - *Je suis tout à fait d'accord ! D'ailleurs, comme vous connaissez maintenant le texte sur le bout de vos doigts, je voudrais m'adresser à la littéraire en vous. Ma question sera aussi moins factuelle, c'est-à-dire plus près de votre expérience de lecture. L'importance historique de la relation de Caillot pour la Louisiane saute aux yeux. Bien qu'il ne fasse pas œuvre d'historien, sa relation s'inscrit, par sa nature, dans l'histoire coloniale de la Louisiane. Je ne doute pas qu'il soit lu pour cette raison. Or, il faut avouer que Caillot a le sens du récit ! Sur cette base, croyez-vous que les qualités narratives de ce livre font qu'il aurait sa place dans un cours de littérature (du XVIII<sup>e</sup> siècle français, de la Louisiane, etc.) ?*

**EG** : Oui, bien sûr, quel conteur il est ! J'aime beaucoup les romans, mais je ne jugerais pas déplacé qu'on mette la relation de Caillot au programme d'un séminaire de littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle, aux côtés de *Manon Lescaut*, par exemple. Ou alors, qu'on en intègre les extraits les plus clairement narratifs à une anthologie thématique. De toute façon, les qualités de séducteur de Caillot, tant auprès des femmes qu'il croise que de son public, rendent ses aventures des plus palpitantes !

**S.C.** - *Dans les écrits de cette époque en Nouvelle-France, imprimés ou manuscrits, les auteurs ont souvent recours à la compilation (aujourd'hui, on parlerait de plagiat). Par exemple, la description de la ville de Québec de Lahontan (1702-1703) se retrouve à peine altérée chez Charlevoix, quoi qu'il en dise, de*

*même que dans certaines encyclopédies du XVIII<sup>e</sup> siècle. Vous avez relevé certains parallèles avec des auteurs contemporains, mais y avait-il d'autres passages dans la relation de Caillot qui vous semblaient étrangement familiers, sans que vous puissiez en identifier la source ?*

**E.G.** - Oui, surtout dans la deuxième partie. Par exemple, on retrouve aux pages 90 à 94 des passages qui ressemblent étrangement à certaines remarques de Le Page du Pratz<sup>3</sup>, sans que l'on puisse toutefois parler de plagiat proprement dit, ne serait-ce que pour des raisons de chronologie. Toutefois, une section en particulier rappelle de manière frappante à la fois Le Page du Pratz et Dumont de Montigny<sup>4</sup>, à savoir sa description des vêtements et coutumes amérindiennes (p. 110-113 ; voir note 236). Peut-être ont-ils puisé à des sources antérieures restées manuscrites, comme c'est souvent le cas dans les relations de voyage. Quant à la première partie, Caillot n'a pas tellement le choix de raconter, comme bien d'autres avant lui, une traversée de l'Atlantique.

**S.C.** - *Mais il arrive à le faire en multipliant les détails, qui sont souvent absents des relations françaises contemporaines. La traversée occupe, au final, la moitié de son récit.*

**E.G.** - Justement ! C'est là qu'il se démarque, à mon avis. Par exemple, tout au long du manuscrit, c'est dans ses relations interpersonnelles que Caillot se révèle le plus. L'une de mes scènes préférées est celle où, à bord de la *Durance*, il simule un

---

<sup>3</sup> Antoine-Simon Le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, 3 vol., Paris, De Bure l'aîné, 1758.

<sup>4</sup> Jean-François-Benjamin Dumont de Montigny, *Regards sur le monde atlantique (1715-1747)*, Carla Zecher, Gordon M. Sayre, Shannon Lee Dawdy et al. (éd.), Québec, Éditions du Septentrion, 2008 [1753].

mariage avec une passagère (p. 35-39). Son attitude à l'égard des femmes, les pauvres en particulier, est parfaitement saillante dans cet épisode quelque peu cruel.

**S.C.** - *Cette relation de Caillot appartient au corpus colonial français des Amériques (Canada, Acadie, Terre-Neuve, Louisiane, Pays-d'en-Haut, Floride, Antilles, Brésil), mais s'adresse aujourd'hui, en premier lieu, à un lectorat des États-Unis. Avez-vous hésité au départ avant de choisir le format idéal, bref de publier une traduction sans fournir l'original ? Y a-t-il (eu) un projet en ce sens ?*

**E.G.** : Oui, à l'étape de la planification, nous avons pesé le pour et le contre des trois possibilités qui s'offraient à nous. Mis à part la solution retenue, nous avons aussi considéré une édition française dans l'esprit des *Regards sur le monde atlantique* de Dumont de Montigny, vite écartée (ou du moins différée) pour des raisons de lectorat, de même qu'une édition bilingue dotée d'un appareil critique en anglais.

**S.C.** - C'est d'ailleurs la solution adoptée par François-Marc Gagnon pour le magnifique *Codex canadensis* de Louis Nicolas<sup>5</sup>.

**EG** : Exactement, mais nous ne le savions pas encore à l'époque. Plus concrètement, nous sentions bien qu'une telle édition serait sans doute la plus satisfaisante sur le plan scientifique et qu'elle en aurait donné davantage aux chercheurs francophiles, sans pour autant sacrifier quoi que ce soit. Cependant, nous avons conclu qu'il ne s'agirait plus du même livre, qu'il ne

---

<sup>5</sup> Louis Nicolas, *The Codex Canadensis and the Writings of Louis Nicolas: The Natural History of the New World / Histoire Naturelle des Indes Occidentales*, François-Marc Gagnon (éd.), Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2011.

s'adresserait plus vraiment au même lectorat. Puisque la HNOC s'inscrit dans l'espace louisianais et que le public visé se trouve d'abord aux États-Unis, il fallait que nos choix reflètent cette réalité de manière évidente. Or, nos premiers lecteurs sont essentiellement anglophones. De plus, l'option bilingue faisait grimper les coûts de production, ce qui aurait eu une incidence congrue sur le prix de vente. Bref, nous avons opté pour une édition rigoureuse, mais destinée au grand public, sans exclure la possibilité d'une édition française dans les prochaines années.

**S.C.** - *Existe-t-il d'autres manuscrits inédits de la Louisiane coloniale française (ou espagnole) que la HNOC aimerait éditer ?*

**E.G.** - Oui, nous aimerions répéter l'expérience, mais vous savez qu'en ce domaine, il faut beaucoup de patience et, disons-le, un peu de chance. Par exemple, on nous a récemment légué des papiers de famille, dont les plus anciens sont écrits en français et remontent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le nouveau projet porte donc sur la correspondance commerciale et personnelle d'un jeune Marseillais, Hiacinthe Bernard, qui fut marchand d'esclaves à La Nouvelle-Orléans dans les années 1780. Sa correspondance met en évidence la nature des liens qui unissaient La Nouvelle-Orléans à l'espace caraïbe jusqu'à l'aube de la révolution de Saint-Domingue (1804). Par la suite, sa famille a fondé des scieries et des plantations de canne à sucre dans la région d'Attakapas, située dans le sud-ouest de la Louisiane. Bien sûr, par rapport au manuscrit de Caillot, la qualité du papier est moindre, l'encre plus ferreuse, l'état de conservation moyen (taches d'eau, passages illisibles en apparence). Par contre, en raison de l'éclairage qu'il fournit sur cette période mouvementée, son contenu mérite d'être publié.

**S.C.** - *En guise de conclusion, pourriez-vous nous dire comment votre édition est accueillie dans le milieu ?*

**E.G.** - Très bien, voire au-delà de nos espérances. C'est-à-dire que l'ouvrage est bien reçu non seulement par les historiens, mais aussi dans la presse à grand tirage. Par exemple, nous avons appris avec bonheur qu'il figurait parmi les dix meilleurs livres de 2013 (catégorie Nouvelle-Orléans) selon le quotidien *The Times-Pecayune*, ce qui ne l'a pas empêché de remporter tout récemment, *ex aequo*, le prix du *Humanities Book of the Year 2014* décerné par le *Louisiana Endowment for the Humanities*. Si ce sont principalement les aventures de Caillot qui fascinent les lecteurs, Teri Chalmers et moi sommes évidemment heureuses d'avoir contribué à cette rencontre trop longtemps différée avec le public.